

Image not found or type unknown



Delais pour un permis de construire

Par **b0013**, le **06/11/2009** à **10:07**

Bonjour,
J'ai déposé un modificatif de permis le 27 aout pour une maison et une cuisine d'été, j'ai reçu un refus daté du 28 octobre le 29 octobre.
Il me semble que ce refus est hors délais et donc pas légal
?